



Plaisance : attention au déconfinement

Les amateurs de pêche en mer peuvent retrouver leurs bateaux et leurs engins. Avec une attention particulière à la sécurité.

Le business du matériel de pêche se frotte les mains. « **Les restrictions sur la pêche amateur ont été levées dans l'un des plus importants marchés européens de la pêche à la ligne** », se félicitait *Angling International*, média d'information professionnel du secteur, la semaine dernière, après l'annonce des conditions de déconfinement en France.

Une satisfaction que partage la Fédération nationale de la pêche plaisance (FNPP), un des principaux artisans d'une reprise ardemment souhaitée par ses adhérents. Mais malgré les appels à la prudence des organisations d'usagers et des pouvoirs publics, les secours ont déjà dû être mobilisés à plusieurs reprises ce week-end.

« **Samedi 16 mai, une embarcation de plaisance a fait naufrage au large de Granville (Manche) avec trois personnes à son bord** », déplore la préfecture maritime. Les naufragés

ont pu être récupérés, puis pris en charge par les pompiers, et leur bateau ramené au port par la SNSM. Dans le même temps, « **plusieurs autres opérations d'assistance pour des vedettes en avarie moteur ont impliqué des moyens de la SNSM et des navires sur zone, déroutés par le Cross** ».

Des mises en garde

Pourtant, des mises en garde ont largement circulé : un appel à la prudence de la part de la direction des Affaires maritimes rappelant les contrôles de sécurité minimums avant de prendre la mer, et une charte de bonne conduite sanitaire dans les ports de plaisance élaborée par leur fédération, la FFPP.

À lire ou à relire avant de prendre la mer cette semaine même, d'autant plus, que la météo s'annonce belle.

Stéphane GALLOIS.



Les pêcheurs plaisanciers peuvent désormais reprendre la mer.

| PHOTO : ARCHIVES THIERRY CREUX, OUEST-FRANCE